



**AUTORISATION DE DÉPASSEMENT
DE LA DURÉE DE RÉDACTION
D'UN JUGEMENT**

(art. D1423-66 du code du travail)

R.G. n° : F _____

SECTION : _____

AFFAIRE : _____

CONTRE _____

Madame, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous saisir conformément aux dispositions de l'article D1423-66 alinéa 2 du code du travail pour un dépassement du temps de rédaction dans le dossier cité en marge qui a été examiné à l'audience de plaidoirie du _____
dont le prononcé a été fixé au : _____

- durée initialement prévue: 5 h 00

- durée effectivement consacrée : _____ H _____

- raisons du dépassement: _____

Fait au Conseil de Prud'hommes le _____

Le conseiller rédacteur
(Nom & signature)

avis du Vice-Président le :	décision du Président le:
Temps de rédaction proposé: (nom et signature)	Temps de rédaction accordé: (nom et signature)

L'original de ce document est à déposer au greffe le jour de sa signature.
Les conseillers se voient remettre une copie de la décision.
Une copie est placée au dossier.